◆ Accès aux cours d'eau
2012

Accès limité sur terrains privés

La grande majorité des rives de la rivière et de ses affluents appartiennent à des propriétaires privés. Afin de permettre l'accès au cours d'eau, des ententes devront être prises avec certains d'entre eux pour développer et maintenir l'accès à des quais publics. Actuellement, seuls deux accès publics existants sont sur des terrains appartenant à des propriétaires privés. Les autres sont situés sur des terrains municipaux.

Terrains privés au bord de la rivière Châteauguay à Sainte-Martine - Source : SCABRIC

Niveau d'eau

Certains cours d'eau sont dotés de stations de jaugeage et de stations de mesure de débit, situées à 9 endroits sur le territoire. Le cours principal de la Châteauguay permet des activités récréatives telles la pêche et la navigation de plaisance, même en période d'étiage.

Échelle de niveau d'eau au pont Jeanneau à Sainte-Martine - Source : SCABRIC

On doit encore attendre pour la baignade...

La qualité de l'eau ne permet actuellement pas la baignade sur la plus grande portion du territoire. Seuls quelques endroits à proximité de la frontière des États-Unis ont une qualité d'eau suffisante (faible concentration de coliformes fécaux). L'état des rives et les diverses sources de pollution contribuent à la réduction de la qualité de l'eau, nuisant ainsi à la baignade (voir *Érosion, L'agriculture et l'eau, Eaux usées et Le milieu urbain et l'eau*). Toutefois, la rivière permet les activités de contact secondaire. On pêche, on navigue. Trois services de location d'embarcations nautiques non motorisées se sont installés à Huntingdon, à Sainte-Martine et à Châteauguay.

La baignade n'est pas recommandée - Source : Louise Leduc, SCABRIC

Changements climatiques

Impacts appréhendés : baisse des niveaux d'eau, surtout en période d'étiage (eau basse), ce qui pourrait nuire aux activités nautiques.

Le pont Turcot sur la rivière Châteauguay à Très-Saint-Sacrement - Source : Pedro Molina-Negro, SCABRIC

Échelle 1:250 000

0 4 8 16 24 32 Km

Système de projection: NAD 83 UTM Zone 18 N

› Recherche et rédaction : Geneviève Audet
› Cartographie : Andrew Sullivan, Kathleen Boothroyd-Roberts et Nixon Sanon
› Révision : l'équipe de la SCABRIC

Développement durable, Environnement et Parcs Québec